

Service d'Imagerie Médicale

Fiche d'Information Biopsie du sein sous échographie

Qu'est ce que la micro biopsie du sein ?

Cela consiste à réaliser un prélèvement, avec une aiguille spécifique, d'un fragment tissulaire pour analyse histologique. Cette technique permettant de poser le diagnostic d'une anomalie dans un sein et d'orienter sa prise en charge.

La prise de rendez vous

Cet examen dure environ 30 minutes au total, il est réalisé en ambulatoire. Il ne nécessite pas d'hospitalisation ni d'anesthésie générale. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour cet examen. Il est fortement recommandé de venir accompagnée.

Contre-indications à la réalisation d'une microbiopsie de sein

Il existe certaines contre indications à la réalisation de cet examen. Il est important de nous signaler à l'avance si vous :

- Prenez un traitement anti coagulant
- Présentez des troubles de la coagulation
- Prenez régulièrement de l'aspirine, du Kardégic ou autre anti agrégant plaquettaire.
- Etes allergique à l'iode (Bétadine)
- Etes allergique aux anesthésiques locaux (Xylocaïne, Lidocaïne...)
- Etes allergique à certains pansements.

En cas de doute, merci d'avertir l'équipe du service d'imagerie médicale. Nous vous renseignerons sur la possibilité de réalisation de votre examen.

Documents nécessaires :

- Un bilan sanguin (si prescrit par le radiologue)
- Carte vitale (actualisée)
- Carte mutuelle
- Vos mammographies et échographies précédentes, si elles sont en votre possession.

Le déroulement de l'examen

Avant l'examen :

Vous devrez dévêtir le haut du corps avant d'être allongée sur une table d'examen.

L'examen n'est, en général, pas douloureux et est très bien toléré. En raison de sa durée, pensez à aller aux toilettes afin d'être plus à l'aise.

Déroulement :

Durant l'examen, un repérage échographique est effectué.
Puis une anesthésie locale sera faite suivie d'une petite incision.
Restez calme et respirez normalement.

Les prélèvements sont réalisés sous contrôle échographique permettant une grande précision.

Après l'examen :

Vous pourrez rentrer chez vous, il est recommandé d'être accompagnée pour votre retour à domicile.

Un pansement adapté sera appliqué afin d'aider la cicatrisation. Il est nécessaire de le garder pendant 48 heures sans le mouiller.

Un petit hématome peut apparaître au décours du geste ; Prévoyez un soutien gorge étroit et serré (brassière de sport ou équivalent) pour éviter ou tout du moins limiter son apparition.

La micro biopsie peut parfois laisser, sur la peau, une petite cicatrice de 1mm.

L'apparition d'une douleur est possible et normale. Dans ce cas, ne prenez pas d'aspirine. Vous pouvez prendre un anti douleur à base de paracétamol dans la mesure où vous n'y êtes pas allergique.

Les complications autres (infections) sont rarissimes.

Il est recommandé d'éviter les travaux ménagers, la pratique sportive et le port de charges lourdes pendant 24heures après l'examen.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

La remise des résultats d'examen

Les résultats vous seront donnés lors de la consultation post-biopsie au cours de cette consultation, un contrôle échographique ou mammographique sera réalisé.

Les résultats seront également envoyés au médecin qui a prescrit l'examen.

Informations complémentaires

Secrétariat de radiologie :
02 96 05 71 51 ou 02 96 05 74 05

Horaires d'ouverture du secrétariat

Du Lundi au jeudi de 08h00 à 18h00
Le Vendredi de 08h00 à 17h00